



Marseille, le 4 avril 2022

Monsieur Didier OSTRE  
DGS de la Ville de Marseille

**Objet :** Plan de recrutements 2022

Monsieur le Directeur Général des Services,

À l'occasion du dernier Comité Technique qui s'est déroulé le 30 mars 2022, Madame la Présidente, Olivia FORTIN, a annoncé le recrutement d'un millier d'agents sur l'exercice 2022.

Nous souhaiterions que vous puissiez nous confirmer que la régularisation des « faux » vacataires de la Ville de Marseille fait bien partie de ce programme de recrutements.

Nous aimerions également connaître le nombre de policiers municipaux qu'il est envisagé de recruter dans ce plan.

Serait-il aussi possible de connaître les autres domaines concernés par ces recrutements et le nombre correspondant ; sur quels critères ceux-ci sont-ils privilégiés?

Par ailleurs, quelle est la position statutaire que la Ville de Marseille entend privilégier dans ce plan de recrutement massif : titulaires, contractuels ?

Enfin, nous réclamons une communication écrite régulière (mensuelle) de ces recrutements à destination des organisations syndicales à la fois pour une transparence totale, mais aussi pour limiter les interventions récurrentes liées au manque de personnel.

Nos organisations syndicales défendent le recours à du personnel statutaire en priorité.

Nous insistons également sur les profils et castings adaptés **aux réels besoins exprimés par les services** qui manquent cruellement de moyens pour fonctionner correctement.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général des Services, d'accepter l'expression de nos sincères salutations.

**Ludovic Bedrossian**  
Président de la section CFTC  
de la ville de Marseille

**Daniel Venezia**  
Président de la section SNT CFE/CGC  
de la ville de Marseille